

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

MDE 13/042/2003 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 330/03 (MDE 13/036/2003 du 13 novembre 2003)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## « DISPARITION » PRÉSUMÉE / CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

IRAN

Ahmad Batebi (h), étudiant, 25 ans

Londres, le 24 décembre 2003

On sait désormais qu'Ahmad Batebi se trouve en prison. Sa vie n'est apparemment pas menacée.

Le Secrétariat international d'Amnesty International vient de recevoir une lettre de l'ambassade de la République islamique d'Iran indiquant qu'Ahmad Batebi avait été « autorisé à sortir de prison le 21 octobre 2003 pour une durée de cinq jours, cette permission de sortie ayant été prorogée de quinze jours le 26 octobre. Il n'est pas rentré à la prison à la fin de sa permission. Il a été arrêté par la police le 20 novembre et incarcéré de nouveau sur décision des autorités judiciaires. »

Amnesty International apprécie cette clarification apportée par les autorités iraniennes.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*